



Plateforme VAE – UniverSud Paris.

L'objectif du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) *UniverSud Paris* est de mettre en place, pour tous les établissements du PRES, une plate-forme commune de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'enseignement supérieur.

Cette plate-forme offrira aux candidats, une procédure sous assurance qualité à toutes les étapes du parcours conduisant à une VAE. La démarche s'appuiera sur un dispositif d'accompagnement à distance reposant sur un logiciel expert qui est au cœur du projet VAE *UniverSud Paris*.

Ce projet est porté, dans sa phase initiale de conception et de réalisation, par quatre des membres fondateurs du PRES (Université Paris- Sud 11, Université de Versailles Saint Quentin, Université d'Evry Val d'Essonne, ENS Cachan). D'autres partenaires universitaires d'Ile de France (Universités de l'académie de Créteil), sont associés à ce projet.

1. VAE UNIVERSUD PARIS : UN DISPOSITIF CERTIFIE QUALITE POUR FAVORISER LA VAE

Le parcours conduisant à un diplôme ou grade universitaire comporte cinq étapes :

- s'informer sur la VAE
- s'orienter et se positionner
- construire, rédiger son dossier et préparer sa présentation au jury VAE
- soutenir son dossier devant le jury VAE
- réaliser l'éventuelle prescription préconisée par le jury VAE.

Depuis la loi de 2002 sur la VAE, les établissements partenaires du PRES sont largement impliqués dans la VAE (cf. la note statistique de la DEPP MESR "la VAE dans l'enseignement supérieur en 2005" février 2007). Ils ont développé, seuls ou en partenariat avec d'autres universités, des règles et des outils répondant à certaines des étapes d'une VAE.

1.1 Un engagement qualité pour tout le parcours VAE

Le premier objectif du PRES *UniverSud Paris* est de mutualiser les savoir faire et les bonnes pratiques pour en faire la règle commune VAE au sein du PRES.

Ce travail d'harmonisation se fera dans un objectif "qualité" et se concrétisera par une charte "qualité VAE *UniverSud Paris*" qui décrira précisément les engagements pris pour accompagner le candidat durant son parcours VAE.

A terme, c'est un portail unique VAE des établissements du PRES *UniverSud Paris* qui sera proposé.

Ce portail viendra compléter les points d'informations conseils qui sont en place dans chaque académie, points qui répondent plus aux besoins des demandeurs jusqu'au niveau bac, qu'à ceux d'un niveau d'enseignement supérieur.

1.2 Un parcours assisté, à chaque étape, par un logiciel expert.

Le logiciel qui est au cœur du projet VAE UniverSud Paris a 2 objectifs principaux :

- ✓ **accompagner** un candidat à un diplôme de l'enseignement supérieur par la VAE et le préparer à franchir les différentes étapes nécessaires pour se positionner, construire son dossier et se présenter devant le jury ;
- ✓ aider au **suivi administratif** du candidat tout au long de sa démarche. Pour cela, le logiciel reprendra et complètera différents briques logicielles déjà réalisées et utilisées par les établissements membres du PRES pour en faire un environnement à distance complet de la démarche VAE.

Les briques sur lesquelles s'appuiera le logiciel à créer sont :

- ✓ v@sup (www.vasup.net) : portail d'information, de positionnement et de construction initiale du dossier VAE. Ce portail est développé par les universités de Versailles Saint Quentin, Toulouse 1, 2, 3, Amiens, Grenoble 1 ; il a bénéficié en 2002-2003 et 2005-2006 d'un soutien du FSE.
- ✓ gvae : logiciel de suivi administratif et financier des candidats VAE.

Le portail v@sup demande à être prolongé sur la problématique de l'accompagnement du candidat dans la rédaction de son dossier et la préparation de la soutenance devant le jury VAE. De même gvae demande à

être amélioré et complété en vue de sa généralisation. L'ensemble nécessite une approche globale harmonisée.

L'étape préalable à la réussite du projet VAE *UniverSud Paris* est de *disposer d'une base de données de l'offre de formation du PRES* renseignée selon une approche par les compétences pour l'ensemble des diplômes proposés.

Cinq modules sont envisagés pour ce logiciel expert. Ils correspondent aux différentes étapes de la démarche de VAE. Ils reprennent, actualisent, améliorent et complètent différents modules déjà existant au sein des établissements membres du PRES ou sont des apports originaux.

❶ **Informations générales** classiques sur la VAE (réglementation, financements ...) et sur les métiers et certifications de l'enseignement supérieur.

❷ **Recevabilité initiale** : clarification de la situation personnelle, recevabilité de la demande, possibilité de réponse universitaire par le PRES ...

❸ **Orientation et positionnement** : choix du niveau Licence, Master ou Doctorat, et de la spécialité du diplôme du PRES pouvant répondre au projet. Pour cela un moteur de recherche basé sur les informations contenues dans la description des diplômes du PRES (fiche de Répertoire National de la Certification Professionnelle, supplément au diplôme ou autres informations normalisées disponibles ou éventuellement à créer...) facilitera la recherche du candidat au regard de son expérience professionnelle et personnelle.

❹ **Accompagnement** : ce module expert doit aider le candidat dans les étapes clés de la réussite de sa démarche, **la transcription** de ses missions professionnelles par rapport au référentiel et au niveau du diplôme visé et **la rédaction** du dossier qui est présenté au jury. Ce module méthodologique pourra, soit être utilisé par les candidats ne souhaitant pas bénéficier d'accompagnement, soit compléter le tutorat d'accompagnement pour la constitution du dossier VAE. Il pourra aussi participer à l'auto formation des accompagnateurs de VAE universitaire.

Ce module accompagnement est la partie originale du projet. Son objectif est beaucoup plus ambitieux que ce qui est actuellement disponible sur certains sites universitaires, par exemple validexper de l'académie de Créteil.

Il s'agit de prolonger les travaux menés par v@sup en abordant la partie transcription des missions qui est la plus délicate d'un dossier VAE. En particulier, il permettra, par un *travail collaboratif* avec les référents universitaires, une atteinte progressive des *éléments de démonstration* nécessaires au jury VAE.

L'introduction de l'usage des outils de communication dans le module, permettra la mise en œuvre d'un tutorat réactif en temps réel renforçant l'efficacité et l'impact de celui-ci au cours des phases de construction et de rédaction. Ceci permettra de réduire les durées de réalisation du parcours de VAE qui, lorsqu'elles sont excessives, sont la principale source d'abandon de la démarche.

La possibilité d'historique de la construction est un élément important de suivi de la démarche du candidat. Il est essentiel pour enrichir la base de connaissance du système expert et, ainsi, faciliter la démarche d'autres candidats dans des situations de travail voisines. Cette base de connaissance sera aussi mise à profit par les référents et les membres du jury pour améliorer la qualité du service fourni aux candidats.

❺ **Base de données VAE.** C'est le module de suivi du déroulement de la démarche VAE, sur les plans administratif et financier, du dépôt de dossier à la prescription du jury et à son suivi.

Cette partie administrative sera complétée d'éléments permettant la synthèse d'informations pertinentes pour capitaliser les informations contenues dans les dossiers et fournissant des éléments aidant à la construction des dossiers de candidatures (statistiques variées, liens entre métier exercé et diplôme, écart entre niveau de formation initiale et diplôme visé, types de preuves apportées au jury, exemples concrets).

Les modules ❶ et ❷ sont classiques. Ils bénéficieront d'un travail d'harmonisation et d'un travail d'actualisation lié à l'évolution du contexte européen (EQF - CECP cadre européen de certification professionnelle, crédits de formation ECTS, ECVET, CNCP, répertoire RNCP).

Les modules ❸, ❹ et ❺ sont des développements innovants du projet. Outre les membres du PRES porteurs du projet, ces modules seront mis à la disposition des autres universités franciliennes qui seront libres de l'adapter à leur contexte. La transposition de certains éléments au contexte des certifications des niveaux jusqu'au bac (quelque soit le certificateur public) est envisageable moyennant des adaptations qui demanderont des développements complémentaires.

L'outil logiciel à développer doit être vu comme un moyen supplémentaire pour favoriser le développement de la VAE. Il s'adapte en effet à toutes les modalités de mise en œuvre selon les souhaits et contraintes des

candidats (construction totalement à distance sans tutorat spécifique, construction accompagnée avec tutorat plus ou moins important, à distance ou en présentiel).

2. HUIT ETAPES POUR METTRE EN PLACE LA PLATE FORME VAE UNIVERSUD PARIS

L'ensemble du projet s'inscrit dans une réflexion sur les apports d'une assurance qualité certifiée dans la réussite de chaque étape de la démarche VAE.

Etape 1 : analyse de l'existant au sein du PRES, mutualisation des bonnes pratiques, définition des besoins communs puis d'une charte qualité.

Etape 2 : organisation de séminaires destinés à faire ressortir les pratiques actuelles d'accompagnement (au sein du PRES mais aussi dans d'autres structures publiques ou privées) et les phases qui peuvent être partiellement ou totalement "mises à distance". Ces séminaires doivent, en particulier, favoriser l'émergence de la méthodologie d'accompagnement à distance ainsi que la structure du logiciel expert VAE

Etape 3 : à l'issue de ces séminaires, rédaction et validation d'un cahier des charges des modules du logiciel à créer (ou à adapter)

Etape 4 : réalisation du logiciel (appel d'offre pour une réalisation, s'appuyant sur des logiciels libres, par sous-traitance)

Etape 5 : mise en cohérence des pratiques actuelles de VAE au sein du PRES, en particulier avec l'objectif d'assurance qualité. Cette étape est réalisée en parallèle avec l'étape 4.

Etape 6 : validation et test du logiciel.

Etape 7 : déploiement du logiciel et formation d'un groupe de personnes ressources au sein du PRES.

Etape 8 : élaboration de protocoles de diffusion du système à d'autres partenaires universitaires et réflexions sur l'adaptation à d'autres types de publics

3. DES CRITERES D'EVALUATION LIES A L'IMPACT DES OUTILS MIS EN PLACE

Les critères d'atteinte des objectifs du projet sont listés ci-dessous. Ils seront analysés par le comité de pilotage du projet.

Pourcentage de formations du PRES décrites en termes de compétences

Impact des séminaires concernant :

les bonnes pratiques et leur mutualisation au sein du PRES (définition, audits croisés au sein des établissements du PRES et application d'une organisation commune)

les règles d'accompagnement VAE et leur matérialisation à l'aide des TIC (nombre de participants "experts" et émergence d'un cahier des charges)

Charte qualité appliquée dès la rentrée 2008/2009.

Evolution des statistiques de consultation du portail VAE

du nombre de dossiers VAE traités par les établissements du PRES

de la durée de réalisation des dossiers VAE

du nombre de certifications totales délivrées

Pourcentage de candidats utilisant le dispositif "d'accompagnement à distance" par rapport au nombre de candidats VAE.

Pourcentage d'universités franciliennes adoptant le système VAE

4. UN CALENDRIER DE REALISATION SUR 18 MOIS

Novembre 2007 à mars 2008	Etat des lieux : séminaire interne + audits croisés
A partir de mars 2008	Séminaire, ouvert à tous les experts VAE, sur les pratiques de l'accompagnement et l'impact des TIC
	Harmonisation des pratiques VAE du PRES Déploiement de la charte qualité
Avril – juin 2009	Cahier des charges et appel d'offres
A partir de juillet 2009	Réalisation du logiciel par le sous traitant
A partir de décembre 2009	Mise en test de l'outil logiciel
A partir de janvier 2010	Mise en service de la plateforme VAE <i>UniverSud</i>
	Ouverture à d'autres partenaires universitaires franciliens

4 comités de pilotage permettront l'orientation et le suivi du projet durant la durée du projet.
Le comité de pilotage est constitué d'un représentant de chacun des établissements porteurs du projet, d'un représentant du CRIF et du chef de projet.

5. DES RESSOURCES MISES A DISPOSITION PAR LES PARTENAIRES DU PRES

Pour la phase de développement du projet les établissements partenaires du PRES mettront à disposition les ressources humaines suivantes :

1 chef de projet (ingénieur de recherche IGR à mi-temps)

1 secrétaire administratif du projet (agent administratif à mi-temps)

1 équipe projet constituée de :

2 ingénieurs d'études (IGE) à quart-temps

1 technicien (TCH) à tiers-temps

Des experts VAE, enseignants-chercheurs des établissements du PRES, intervenant en fonction de leurs compétences lors du déroulement du projet (soit un équivalent temps plein pour chacun des établissements partenaire du PRES)

Lors du déploiement du projet, seront aussi impliqués les services administratifs chargés de la VAE dans les établissements du PRES.

6. UN BUDGET ESTIME A 500 K€

Sources de financements :

Subvention du PRES :

150 k€ (décision du CA du 09/07/07)

Participation des établissements du PRES :

100 k€ (sous forme de mise à disposition de personnels)

Demande de financement Région Ile de France :

250 k€

Porteurs du projet pour le PRES :

Michaïlesco Georges Directeur Formation Continue Université Paris-Sud 11 Mél : georges.michaïlesco@u-psud.fr	Nicolas Alain Directeur Formation Continue Université Versailles Saint-Quentin Mél : alain.nicolas@uvsq.fr	Quetin Nicole Chargée de mission VAE Université Evry Val d'Essonne Mél : nquetin@univ-evry.fr
---	---	---

Chef de projet :

Poulard Fabienne

Responsable administrative Formation Continue

Université Paris-Sud 11

Mél : fabienne.poulard@u-psud.fr